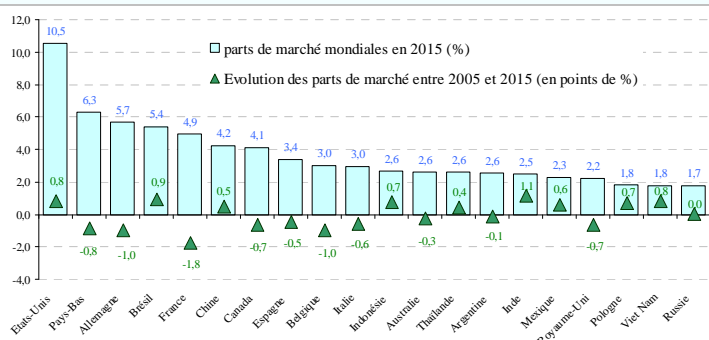




### L'agroalimentaire, troisième excédent commercial français

*Les produits agroalimentaires demeurent un point fort du commerce extérieur français, générant un solde commercial de +6,1 milliards d'euros en 2016, soit le troisième excédent après l'aéronautique et les parfums-cosmétiques. Cependant, les positions françaises s'érodent, notamment sur le marché européen qui est son premier débouché. Bien positionnée sur les produits de terroir et les céréales, la France ne parvient pas à s'imposer dans les produits de première et deuxième transformations où le déficit est croissant.*

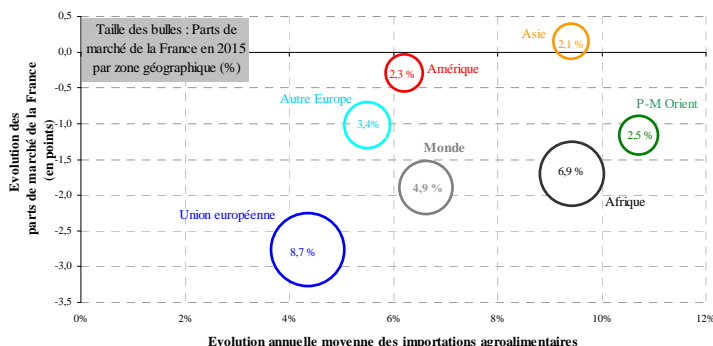
#### 1 Parts de marché mondiales des principaux fournisseurs de produits agroalimentaires



Source : Base de données CHELEM (CEPII)

Guide de lecture : La France est le 5<sup>ème</sup> fournisseur mondial de produits agroalimentaires avec 4,9 % de parts de marché et ses positions ont reculé de 1,8 point en dix ans.

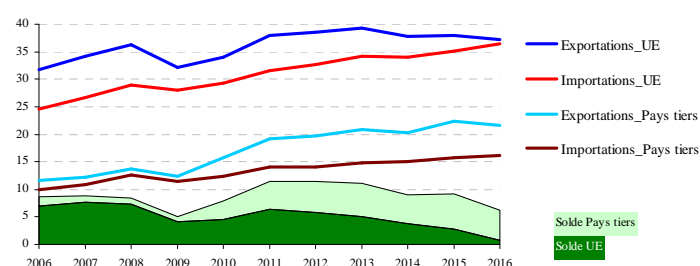
#### 2 Evolution des importations mondiales agroalimentaires et des parts de marché françaises, par zone géographique (2005-2015)



Source : Base de données CHELEM (CEPII)

Guide de lecture : Les importations agroalimentaires de l'UE s'accroissent de 4,3 % l'an, tandis que les parts de marché de la France pour cette zone (8,7 % en 2015) reculent de 2,8 points entre 2005 et 2015.

#### 3 Importations, exportations et soldes agroalimentaires de la France, par zone géographique (en milliards d'euros)



Source : Douanes (Données CAF/FAB brutes, collectées)

#### Un point fort de la France en perte de vitesse

Les produits agroalimentaires demeurent un point fort du commerce extérieur français, avec 58,7 milliards d'exportations en 2016 et 52,6 milliards d'importations (soit 13,2 % des ventes françaises et 10,3 % des achats). Malgré une nette contre-performance à l'exportation en 2016, ils génèrent un solde commercial de +6,1 milliards en 2016, après +9,2 milliards en 2015 (+11,4 milliards en 2011 et 2012, record historique). C'est désormais le troisième excédent français, derrière l'aéronautique (+18,6 milliards en 2016) et les parfums et cosmétiques (+9,4 milliards). Entre 2006 et 2016, les échanges de produits agroalimentaires progressent beaucoup plus vite que l'ensemble des produits, avec +3,1 % l'an pour les exportations et +4,3 % pour les importations agroalimentaires, contre respectivement +1,3 % et +1,6 % pour l'ensemble des biens.

Cependant, les positions françaises s'érodent. La France occupe en 2015 le cinquième rang parmi les fournisseurs mondiaux de produits agroalimentaires avec 4,9 % de parts de marché, contre la troisième place dix ans auparavant. Avec une perte de 1,8 point de parts de marché entre 2005 et 2015, elle affiche le plus fort recul mondial, même si la plupart des pays développés voient leur situation concurrencée notamment par la Pologne et les pays émergents (Brésil, Inde, Chine, Indonésie, Vietnam).

#### Net recul des parts de marché avec l'Union européenne

C'est avec l'Union européenne, qui est son premier débouché, que la France perd le plus de parts de marché (-2,8 points en dix ans), les pays d'Europe centrale prenant le relais, notamment la Pologne, la République tchèque et l'Ukraine. Les pertes de parts de marché de la France portent également sur les autres zones géographiques à l'exception de l'Asie, où elles se maintiennent. La Chine, premier importateur mondial d'agroalimentaire (9,2 % des achats mondiaux), constitue la première contribution à la croissance des exportations françaises.

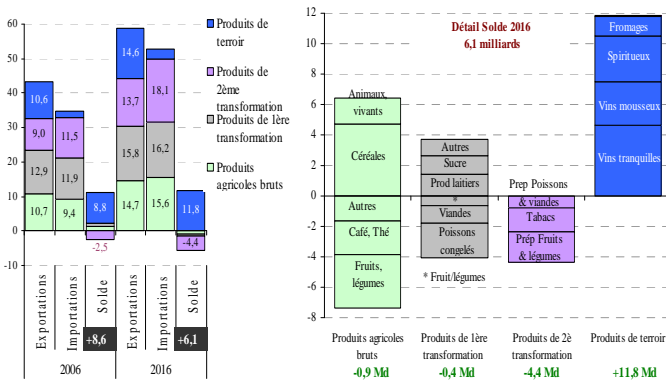
Contrairement à la France, les Pays-Bas et l'Allemagne (deuxième et troisième fournisseurs mondiaux) ont réussi à conserver leurs positions. En dépit de la concurrence accrue des pays émergents, les exportations françaises demeurent cependant dynamiques, du fait de la progression de la demande mondiale en produits agroalimentaires (+6,6 % en moyenne annuelle entre 2005 et 2015), notamment celle des pays tiers. Les exportations françaises vers les pays tiers s'accroissent de +8,1 % l'an en dix ans, contre +4,4 % avec l'UE. L'excédent commercial agroalimentaire repose désormais davantage sur les exportations extracommunautaires. Celui avec les pays tiers atteint 5,3 milliards en 2016, contre seulement 0,8 milliard avec l'UE qui est pourtant le principal partenaire de la France (63 % des exportations françaises et 69 % des importations). Aussi, l'excédent avec l'UE s'est réduit de 6,2 milliards en dix ans, du fait d'une croissance des achats très supérieure à la progression des ventes.



## Forte dégradation des soldes des produits de première et deuxième transformations avec l'UE

Une ventilation selon le degré de transformation des produits (voir méthodologie infra) met en évidence le bon positionnement de la France sur les produits de terroir, tandis qu'elle ne parvient pas à s'imposer dans les autres produits transformés.

### 4 Importations, exportations et soldes agroalimentaires selon le degré de transformation (en milliards d'euros)



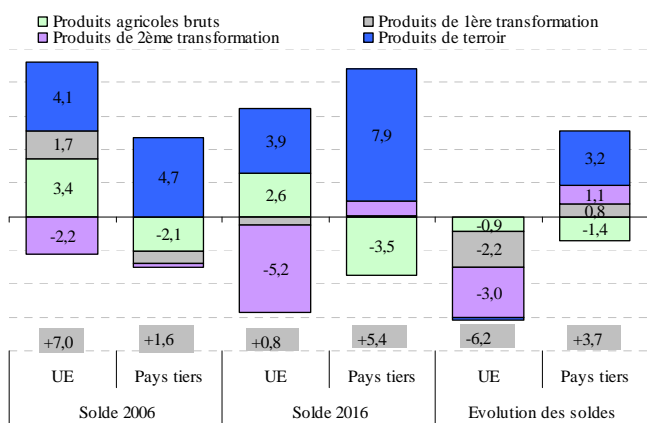
Source : Douanes (Données CAF/FAB brutes, collectées)

Guide de lecture : L'excédent commercial agroalimentaire (6,1 milliards en 2016) repose essentiellement sur les produits de terroir, avec un surplus de 11,8 milliards, alors que les échanges de produits de deuxième transformation sont déficitaires (-4,4 milliards). Le solde des produits de terroir se compose d'un excédent de 10,5 milliards sur les vins/spiritueux et de 1,3 milliard sur les fromages AOC.

L'amélioration du surplus agroalimentaire français repose essentiellement sur les performances des produits de terroir, avec un excédent commercial croissant, atteignant 11,8 milliards en 2016, contre 8,8 milliards en 2006.

Les achats français sont constitués aux deux tiers de produits de première et deuxième transformations, notamment de préparations à base de poissons, de viandes et de fruits et légumes. De leur côté, les exportations de produits transformés, croissantes jusqu'en 2012, s'inscrivent désormais en baisse continue. Ainsi, le solde correspondant se dégrade, passant de -1,5 milliard en 2006 à -4,8 milliards en 2016. Le déficit des produits de deuxième transformation augmente, tandis que l'excédent des produits de première transformation disparaît.

### 5 Soldes agroalimentaires selon le degré de transformation et la zone géographique (en milliards d'euros)



Source : Douanes (Données CAF/FAB brutes, collectées)

Cette dégradation est très marquée avec l'UE. La France ne parvient pas à s'imposer sur les produits d'entrée et de moyenne gammes et voit ses positions reculer, notamment au profit de l'Allemagne et de la Pologne. La France enregistre le plus fort déficit européen sur les produits de deuxième transformation, tandis que les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique et la Pologne sont très largement excédentaires sur ce segment de marché. Si la compétitivité polonaise passe en grande partie par un coût du travail moins élevé, celle de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Belgique s'explique davantage par l'optimisation de leur système de production (plus intensif, plus concentré, plus automatisé).

### Dynamisme des ventes de produits de terroir aux pays tiers

L'excédent commercial sur les produits de terroir s'accroît de 3 milliards en dix ans et porte en grande majorité sur les boissons alcoolisées. Ces dernières génèrent un excédent de 10,5 milliards en 2016, ventilé en 4,7 milliards pour les vins tranquilles, 3,0 milliards pour les spiritueux et 2,8 milliards pour les champagnes et vins mousseux. Les ventes françaises sont surtout destinées aux pays anglo-saxons et asiatiques où la demande de boissons est dynamique. Ainsi, alors que l'excédent sur les produits de terroir se partageait quasiment à parts égales entre pays communautaires et extracommunautaires (4,1 milliards pour l'UE et 4,7 milliards hors UE, en 2006), il progresse de 3,2 milliards avec les pays tiers en dix ans, tandis qu'il diminue de 0,2 milliard avec l'UE. Aussi, les positions françaises s'érodent sur le marché européen des boissons, passant de 34 % en 2006 à 25 % en 2016. Ce recul porte notamment sur les vins, concurrencés par les Etats-Unis et les pays du nouveau monde (cf. [Etudes et éclairages n° 64, mars 2016](#)).

### Les produits agricoles bruts dominés par les céréales

Le solde des échanges de produits agricoles bruts devient déficitaire pour la première fois en 2016 (-0,9 milliard). Cette dégradation du solde vient principalement de la forte réduction de l'excédent céréalier, passant de 6,4 milliards en 2015 à 4,7 milliards en 2016. Par ailleurs, la poussée des importations de fruits et légumes accroît le déficit, établi à -3,5 milliards en 2016 pour ces produits. Celui sur le thé-café-cacao, qui est de -2,2 milliards en 2016, est multiplié par deux en dix ans, alors que l'excédent sur les animaux vivants est quasi-stable, à +1,7 milliard.

Du fait de la prédominance des céréales, l'évolution du solde agricole est très liée aux cours mondiaux des produits céréaliers. Ainsi, l'excédent agricole atteint des sommets entre 2011 et 2013, au moment de la flambée des prix du blé (au-delà de 200 euros la tonne). Il se replie depuis, en lien avec la baisse des cours mondiaux (155 euros la tonne pour la campagne 2016/2017). La récolte française de l'année 2016, peu abondante et de moindre qualité, est à contre courant de la production mondiale. Concurrencées par les autres grands producteurs, les exportations françaises de céréales se contractent vers toutes les zones de destination.

### Méthodologie et sources

Cette analyse s'appuie sur les données douanières françaises correspondant aux rubriques AZ (produits agricoles) et CA (produits des industries agroalimentaires) de la nomenclature agrégée de synthèse A38. Quatre groupes de produits sont distingués, selon leur degré de transformation : les produits agricoles bruts, les produits de première transformation, les produits de deuxième transformation et les produits de terroir (cf. [Annexe table produits](#)).

La base de données CHELEM (CEPII) est utilisée pour la comparaison internationale. Les échanges commerciaux d'une zone géographique y sont obtenus en cumulant les données des pays composant cette zone.